

**Objet : Avenant de prestations supplémentaires et prolongation du délai d'exécution - Affaire n°19S0036 - Église Saint Pierre de Flers Bourg - Travaux de restauration des façades de la charpente et de la couverture - Lot 1 Installation de chantier/gros œuvre**

N° : VA\_DEC2025\_886  
Service : Marchés Publics

**Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,**

Vu la délibération VA\_DEL2020\_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L2194-1-2°, R2194-2, R2194-3 du Code de la Commande publique,

**décidons**

De conclure avec la société LEON NOEL située à LESQUIN (59810), titulaire du lot n°1 Installation de chantier/gros œuvre du marché n°19S0036 EGLISE SAINT PIERRE DE FLERS BOURG Travaux de restauration des façades de la charpente et de la couverture, un avenant n°6 afin de prendre en compte l'ajout de prestation supplémentaires ainsi que la prolongation du délai d'exécution des travaux.

Montant du marché : 1 245 654,45 € H.T.

Avenant n°1 : 152 553,17 € H.T. représentant une hausse de 12,25%

Avenant n°2 : 37 526,69 € H.T. représentant une hausse de 3,01%.

Avenant n°3 : Avenant sans incidence financière, prolongation du délai d'exécution des travaux.

Avenant n°4 : 11 427,46 € H.T. représentant une hausse de 0,92%.

Avenant n°5 : Avenant de prolongation du délai d'exécution des travaux

Avenant n°6 : 21 088,21 € représentant une hausse de 1,69%

Nouveau montant du marché : 1 468 249,98 € HT

Imputation budgétaire : Opération 201612 - 2313.020. 2200.EGBOUR

Politique publique (domaine-action-activité) : 13.1.1 Soutien aux institutions culturelles (Rose des vents, Musée d'Art Moderne)

Fait à Villeneuve d'Ascq  
le vendredi 28 novembre 2025

Le Maire,  
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20250101-215821-AU-1-1  
Date AR Préfecture : mardi 2 décembre 2025